

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	39

Date de la convocation
21 novembre 2022

Numéro de la délibération
22-29

Objet de la Délibération
Convention Département
PETR Pays Loire Beauce 2022



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 5 décembre 2022
Et publication ou notification
Le 5 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-deux, le premier décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt-et-un novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Huêtres, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Elvire TORREELE (Suppléante d'Isabelle BOISSIERE - Saint-SIGISMOND), BOHOMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtres), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Dimitri MICHAUD (Gidy), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Yves PINSARD (Bucy-Saint-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Christian ROUBALAY (suppléant de Odile BRET - Beauce la Romaine), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières en Beauce), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Philippe GAUDRY (suppléant de Anna LAMBOUL - Lailly en Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

A donné pouvoir : Mme Anita BENIER (Baccon) à Mme Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Mme Bernadette BESNARD (Le Bardon) à Mme Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-St-André), M. Daniel THOUVENIN (Villorceau) à M. Patrice VOISIN (Patay), M. Patrick ECHEGUT (Baule) à M; Dominique LORCET (Chevilly), Mme Marie-Paule DUMINIL (Cercottes) à M. Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), M. Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés) à M. Alain CHAMPENOIS (Cléry-St-André).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois).

Ainsi que : Eric CHEVALIER (Association Valimage).

Vu la session du Conseil départemental du 27 mai 2021 portant notamment sur un soutien du Département aux actions et projets des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux du Loiret.

Considérant que ce soutien du Département passe par la signature d'un contrat de réciprocité et de coopération.

Considérant que ce contrat de réciprocité et de coopération permet de mobiliser 5 000 € de crédits départementaux vers des projets portés par le PETR.

Considérant que ces projets et actions s'inscriront dans les politiques de cohésion et de solidarité départementales suivantes :

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	39

Date de la convocation
21 novembre 2022

Numéro de la délibération
22-29

Objet de la Délibération
Convention Département
PETR Pays Loire Beauce 2022

- La transition écologique et la lutte contre le changement climatique incarnées dans la feuille de route « Loiret Planète en tête » ;
- Le développement de solutions de mobilité solidaires favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes en construction de leur trajectoire de vie ;
- Le développement de l'alimentation de proximité traduite dans « Mangeons Loiret », le Plan alimentaire territorial départemental labellisé ;

Le Président rappelle que le Pays Loire Beauce mène depuis une dizaine d'années des actions multiples et variées en faveur de la transition énergétique. Il souligne que, depuis quelques mois, le Pays Loire Beauce s'est engagé dans le cadre du projet « LIFE_LET'sGO4Climate¹ » ou « agissons ensemble pour le climat » dont l'un des grands objectifs est d'accélérer la production d'énergie renouvelable sur notre territoire. En ce sens, ce projet rejoint les objectifs du Département du Loiret visant à déployer massivement la production d'énergie renouvelable sur l'ensemble du département.

Le Président rappelle qu'un agent du Pays Loire Beauce a été mobilisé en 2022 pour suivre et mettre en place ce projet sur l'ensemble du territoire.

Le Président propose de flécher les 5 000 € du Département issus du Contrat de réciprocité et de coopération vers le financement du temps agent 2022 dédié au suivi du projet LET'sGO4Climate.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide :

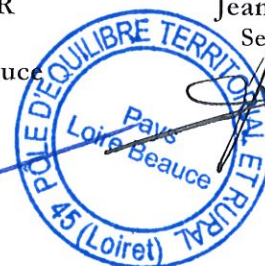
- De solliciter les 5 000 € du Département du Loiret vers l'animation 2022 du projet LET'sGO4Climate,
- D'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Frédéric CUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Jean-Pierre DURAND
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

¹ www.life-letsgo4climate.eu